Dès le mois de juin s'ouvre la tournée d'été Handi Voile 06. Ce rendez-vous estival, propice à l'évasion, à la découverte et au partage, est ouvert à toutes les personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leur famille, pour leur permettre de pratiquer gratuitement des activités de voile et de kayak sur les handiplages et les clubs nautigues du département à Nice, Roquebrune-Cap-Martin, Menton (nouvelle étape 2023), Cap-d'Ail, Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet, Antibes, Vallauris Golfe-Juan, Mandelieu-La Napoule et Cannes.

Une activité gratuite et adaptée au handicap

En 2022, ce sont près de 1000 personnes atteintes d'un handicap, accompagnées de leur famille, qui ont bénéficié de ces sorties gratuites. Plus largement et par la mise en place du dispositif Handi Voile 06 dans lequel cette tournée estivale s'inscrit, le Département des Alpes-Maritimes entend favoriser l'intégration, la rééducation et l'épanouissement des personnes en situation de handicap grâce à la pratique des activités nautiques. 50 organismes spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap bénéficient également de séances de voile gratuites tout au long de l'année dans les bases nautiques conventionnées par le Département, soit environ 600 personnes par an.

La Tournée Handi Voile et son programme

D'une durée d'une heure, ces sorties sont encadrées par des moniteurs diplômés, à bord de trimarans, bateaux collectifs et de kayaks mis respectivement à disposition par le Comité Départemental de Voile 06, le Club Nautique de Nice, Cannes Jeunesse. Quatre sorties par jour sont organisées : de 9h30 à 10h30, de 11h00 à 12h00, de 13h30 à 14h30 et de 15h00 à 16h00.

Modalités d'inscription :

Les réservations sont ouvertes depuis le 15 avril 2023 sur le site internet du Département : https://handivoile.departement06.fr

Elles sont obligatoires et limitées à 4 personnes par famille. Le public peut télécharger le bulletin d'inscription individuel sur le site de réservation, ou le remplir sur place.

Pour plus de renseignements : www.departement06.fr ou auprès du Service des Sports -Plan voile et dispositif mer du Département des Alpes-Maritimes aux numéros suivants : 04.97.18.62.65 ou 06.66.10.89.58 ou au courriel suivant : jstrazzanti@departement06.fr

Signaler un abus

Partager:

- <u>Twitter</u>
- <u>Facebook</u>
- <u>LinkedIn</u>

| Prénom ou nom complet [| |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Email | |
| ☐ En continuant, vous acc | eptez la politique de confidentialité |
| S'abonner à la newsletter | |